Texte de réflexion-diagnostic

demandé par la réunion interassociative du 5 février 2007 à deux de ses membres

pour servir de base à la discussion sur les axes fondamentaux du projet de rénovation du jardin (10/03/07)

Ce texte nous a été demandé, lors de la réunion interassociative du 5 février dernier, pour un recadrage nécessaire face à la dilution des réunions GTT Jardin qui perd les associations dans les détails et lescantonnent dans une position défensive.

Notre démarche met en relief quelques principes qui ont guidé leurs réflexions sur le projet de rénovation du jardin. Il nous a paru vain de refaire la liste de leurs critiques et de leurs demandes, qui ont été présentées maintes fois à Yves Contassot, sans aucun résultat. Alors posons la question autrement : admet-il ou non la réalité des problèmes signalés par les associations ? considère-t-il que leurs observations et leurs critiques du projet sont justifiées ? si oui, comment envisage-t-il de les traiter ?

Issu des différents écrits qui nous ont été adressés, des documents officiels, et des notes prises au cours de la concertation, ce texte n'est ni un cahier des charges ni un cahier de doléances, plutôt un diagnostic visant à relancer le processus de négociation.

Michèle Collin et Dominique Goy-Blanquet

RÉFLEXION CRITIQUE SUR LE PROJET DE JARDIN DES HALLES

La lecture des comptes rendus des réunions et groupes de travail de la concertation sur le projet de jardin des Halles laisse le sentiment désagréable d'une concertation qui a commencé trop tard, après des décisions déjà entérinées ou après des études IPSOS non valorisées sur les usages. Une mobilisation citoyenne considérable de réflexion est non intégrée au projet, toute "participative" qu'elle soit dénommée.

Les interrogations et critiques des associations sur le projet Mangin sont simplement ignorées puisque Yves Contassot dit bien que "le titulaire du marché sur le jardin, Mangin, a sa maquette... elle n'a pas bougé " (nov. 2006). Des formules telles que "c'est acté", "c'est entériné" reviennent souvent. Mais les questions restent.

Notre démarche interroge, du point de vue des associations, quelques axes et principes qui fondent leurs réflexions sur le projet de rénovation du jardin. Avant de poser les principales données d'un cahier des charges, nous proposons cette réflexion générale pour contribuer à faire avancer le débat entre les associations.

La question du sens

Avec une première interrogation récurrente : quel sens donne-t-on au projet en général, et au jardin en particulier ? Tous les partenaires posent la question, le mot revient dans tous les propos, à commencer par ceux du maire de Paris, mais il recouvre des attentes différentes. À quel point

sont-elles conciliables?

Cette question du sens est d'autant plus importante que l'espace du jardin n'est pas grand comparé à d'autres jardins parisiens et qu'il est nécessaire de faire des choix.

Il y a d'abord la question du rapport du jardin avec les projets du Forum, qui n'est jamais posée en soi. Pourtant la formule souvent répétée de membres d'associations : " on ne construit pas un jardin avant de construire une maison " marque une demande constante de penser le sens du jardin en articulation avec le Forum.

La demande relative au jardin dans le marché d'études de définition pour l'aménagement du quartier des Halles (§ 3.3.3, soit 2 pages dans le programme définitif du 03/12/2003,) se ramène à un "dessin simple " pour ce "jardin artificiel ". Construit sur une dalle de toiture du Forum, il doit concilier le double objectif d'être un lieu de transit ouvert à tous et un espace appropriable par différentes populations, en particulier les riverains, mais la question du jardin est autonomisée, il n'est pas demandé aux concurrents de penser le couple jardin/ Forum.

On peut penser le jardin en soi, et considérer, comme la Mairie le fait, l'ensemble des usages possibles, mais l'accumulation de tous les usages ne constitue pas une réponse, et elle rend tout argumentaire impossible. Sans un travail sur le sens, les associations sont acculées à multiplier des demandes ponctuelles qui masquent et empêchent l'émergence d'objectifs principaux. Les hypothèses le plus souvent énoncées tournent autour de la définition d'un espace " nature ", (mais qu'est-ce que ça veut dire, un jardin prairie ?), un espace de repos et de détente, ou/et un espace de rencontre, ou encore un espace d'animation. Selon la réponse les propositions seront différentes, car elles vont définir un certain type de rapport du jardin avec l'espace commercial du forum, un certain rapport du jardin avec les quartiers environnants, et aussi un rapport du local et du métropolitain pensé ou subi.

Une juxtaposition d'usages ne fait pas sens. Au lieu de les énumérer en les dissociant, il faudrait croiser les questions.

Travailler sur un grand dessein et ensuite sur un dessin.

Le rapport entre le jardin et les activités commerciales

Alors que les enjeux commerciaux sont au cœur de l'opération des Halles, il en est pourtant fait très peu état dans le projet. L'aménagement du jardin est posé de façon délibérément autonome, dès le départ, dans le cahier des charges et le règlement du concours de 2003 établi par la Mairie. Dans la concertation, la création du groupe thématique de travail spécifique a été également focalisée dès le départ sur le seul contenu, à travers un découpage très détaillé des aménagements (répartition des arbres et des bosquets ; revêtements des allées ; place de l'eau et des bassins ; espace pour les boulistes ; aménagements pour chiens...). Par ailleurs, on ne le décrit qu'en termes d'activités, surtout de proximité, essentiellement à destination des riverains, double logique qui a entraîné une cristallisation sur le jardin d'aventure Lalanne.

Or les stratégies de développement commercial du gestionnaire du forum Unibail ainsi que d'Espace Expansion gardent ici toute leur importance, non seulement pour l'extension des surfaces comme le soulignent en permanence les associations, mais aussi et surtout, en ce qui concerne le repositionnement du centre commercial par rapport à l'ensemble de la métropole. Depuis son ouverture au-dessus d'une gigantesque gare métropolitaine, le Forum a été rapidement investi par la clientèle des "banlieusards " pour l'ensemble des étages et le quartier des Halles, alors que les "Parisiens " s'éloignaient du site. Les commerçants du Forum, pour essayer de faire revenir cette clientèle " parisienne ", ont été jusqu'à attribuer le niveau supérieur

délaissé à de jeunes créateurs de mode qui occupent, à partir de 2006, une quarantaine de boutiques en bénéficiant d'une politique de forte réduction des charges. L'enjeu commercial est donc de "reparisianiser" le site en améliorant son image. Ainsi la stratégie d'Unibail/ Espace Expansion (exposée dans le document de travail "Le carreau des halles : un lieu d'échange dédié à la culture et aux loisirs urbains" pour le GTT du 07/12/06) demande une politique d'animation en tant qu'externalité positive au commerce, et absorbe le jardin dans cette politique en tant que porte d'entrée du Forum. C'est le sens des propositions de grande brasserie, lieux de commerce culturel, terrasses de café "en bordure" du jardin ou "ouverts sur" le jardin..., éléments à la fois attractifs et sécurisants de tout espace commercial moderne. Cette logique est soutenue par la politique de la Mairie de Paris qui énonce aussi des objectifs d'animation de jour comme de nuit, souvent en termes de sécurité contestés et argumentés par les associations, mais entend également "reparisianiser" le lieu pour rendre ce quartier de ville attractif.

Le projet de création de terrasses de café à la lisière du Forum et du jardin rassemble deux types d'oppositions à la Mairie, des commerçants de surface alentour, inquiets de la concurrence, et des associations, qui, elles, protestent contre la réduction par ces zones commerciales de l'espace public gratuit du jardin. Cette dernière notion est importante car au centre de beaucoup des pratiques des jeunes, particulièrement des banlieues. Face aux cafés délibérément hors de prix, qui les font fréquenter MacDo, Starbucks et autres nombreuses boutiques de restauration rapide, ils profitent largement du jardin en tant qu'espace de liberté, tout comme de la place René Cassin plébiscitée dans l'enquête IPSOS qu'il faut relier sur ce point à la place des Innocents et à la place Beaubourg.

Si la fonction d'animation du jardin ne doit pas être essentiellement commerciale, peut-elle être culturelle, comme le promettent les commerçants du Forum ? Ils ont tout intérêt à ce que l'image du site dans son ensemble soit valorisée par une étiquette "culturelle" qui renforcera l'attractivité de leurs commerces en direction des Parisiens. La proposition d'Unibail vise à renouveler une offre qui s'est massifiée et banalisée, "créer de l'événementiel", innover avec des "thématiques émergentes, complémentaires", à dimension culturelle, avec un rapport énoncé à l'extérieur et au jardin.

La Mairie rejoint les objectifs des commerçants, qu'elle formule à sa manière comme la volonté de proposer " une articulation entre programme public et privé dans l'objectif de fabriquer un lieu innovant dans son contenu comme dans sa configuration ", l'allée des images-cinéma à l'intérieur du Forum en est un exemple. Mais les réunions du groupe thématique Culture n'ont pas donné beaucoup d'ouverture à ce sujet sur d'autres types d'animation d'ordre culturel, se bornant à revisiter l'offre culturelle existante sans diagnostic. Il existe là un chantier de réflexion central quant à l'avenir du jardin avec ce que l'on veut faire en termes culturels.

Un deuxième aspect de ce conflit sur les articulations entre jardin et activité commerciale est la question de l'interface physique architecturale entre les futurs bâtiments du Forum et le jardin. Au point d'être souvent formulé ainsi : jardin du Forum ou jardin des Halles ? Se repose alors la question des circulations et accès au Forum ; le jardin doit-il devenir une sortie principale du Forum, qui le transformerait en un lieu de transit grâce au grand axe de circulation est-ouest, Rambla, du projet Mangin.

Ces questions des articulations entre les futurs bâtiments du Forum et le jardin restent à penser, les deux parties étant totalement interdépendantes malgré une politique de concertation saucissonnée en fonction d'exigences essentiellement techniques, service par service. Il apparaît indispensable d'instaurer une transversalité entre les divers aspects du projet des Halles. Car toutes ces approches éclatées ne font que conforter les logiques plus discrètes des principaux prescripteurs que sont en réalité la RATP et Unibail.

Une programmation précise des activités commerciales reste nécessaire. Leur vocation culturelle reste problématique.

Le rapport entre le jardin et les quartiers environnants

Sur ce point aussi on entend quelques phrases récurrentes, l'une en particulier, " faire entrer le jardin dans la ville, la ville dans le jardin " qui a le charme vertigineux d'un slogan électoral, mais que signifie-t-elle exactement en pratique ? que ce jardin doit être " urbanisé " ? ou la ville se ruraliser en déguisant sa " nature " sous un mouchoir de 4 hectares ? Dans les deux cas, le " jardin-prairie " offert au côté rustique de la force citadine n'est rien de plus en effet qu'un déguisement de la réalité, sa mise sous tutelle commerciale, une promesse d'évasion aussi artistique qu'une plage peinte sur le mur du fond d'un bistrot. Ici, on n'arrête pas le progrès, le bistrot bénéficiera d'une " vraie " verdure avec vrais enfants pour la figuration et bol d'air aussi frais que la meilleure mesure enregistrée par l'observatoire de la pollution.

Quant à urbaniser le jardin, le but avoué est de le sécuriser, sans doute pour rassurer d'éventuels clients extérieurs car les riverains et usagers actuels ne semblent pas autrement inquiets, les enquêtes le montrent, mais la Mairie par la voix d'Yves Contassot persiste à lui faire une mauvaise réputation, évoquant de fréquentes agressions contre les personnels des Parcs et Jardins. C'est une demande de la Mairie que le jardin soit placé sous " surveillance " de la partie construite animée, David Mangin l'a confirmé lors d'une réunion thématique. Sous les slogans, le projet répond à deux types de contraintes, techniques et sécuritaires, qui en se combinant ont entraîné le choix radical du nivellement. Pour résoudre ce double problème, il a été pris le parti d'élever le niveau général du jardin de plus d'un mètre, de l'entourer d'une plinthe, et d'aplanir ainsi tous les reliefs imposés par les émergences.

Or il conviendrait de dissocier clairement les deux types de contrainte. La baisse de la délinquance dans le quartier par rapport aux années 80 est considérable, les riverains et usagers du jardin en sont conscients, seul un faible pourcentage d'entre eux évoquent l'insécurité dans les enquêtes IPSOS. Pourtant, plus encore que les contraintes techniques liées aux émergences des dispositifs de ventilation logés dans les espaces souterrains du Forum, l'objectif sécuritaire a dominé les choix : nivellement pour supprimer les obstacles au regard, élévation de la ramure des arbres, éviction des buissons et arbustes susceptibles d'abriter des plans coupables, réseau d'éclairages, suppression de l'amphithéâtre en gradins et du jardin clos. De même l'objectif d'animation permanente domine l'offre culturelle, dans le même but. Le jardin étant ouvert, la Ville a choisi de le faire vivre la nuit : création d'un " jardin de lumière ", tracé des cheminements, au motif qu'on ne peut laisser vivre un jardin la nuit sans organisation (réunion du GTT Jardin, 29/6/2006).

Les associations ont dénoncé le parti-pris sécuritaire en soulignant qu'il s'appuie sur des statistiques douteuses et des estimations fausses du sentiment d'insécurité. Elles résistent chacune à leur manière au nivellement du jardin à venir et au tracé foncièrement rectiligne, malgré les petits dentelés de la résille algorithmée. Certaines font l'éloge de la courbure, et suggèrent notamment de faire passer l'axe nord-ouest/ sud-est par un arrondi au ras de la partie ouest du "carreau", permettant de drainer les terrasses et les isoler du jardin. D'autres rappellent que le nivellement ne peut se concilier avec l'idée d'un jardin de plain-pied, facile d'accès, souhaité par nombre d'entre elles. Reste le problème de fond, la logique rigide du projet ne permet guère d'accommodements, sauf à en détruire le principe même.

Autre principe défendu par la Mairie, et décliné sous tous ses angles dans le cahier des charges, l'espace multi-fonctionnel, un aménagement d'horaires permettant l'utilisation optimale des

lieux, équipements, voies d'accès, par divers types d'usagers. Solution rêvée aux demandes multiples, parfois contradictoires, qui résiste mal à l'examen : la prairie pourrait à la rigueur servir de terrain de foot mais il faudra penser à retirer les tables des joueurs d'échec avant la sortie des collèges. Et faire garer les flâneurs aux heures de pointe du métro, car les chemins de promenade devront également permettre le transit rapide des voyageurs RATP/RER. Ici nous retrouvons le concept plus personnel de Mangin, ville métisse, ville passante, qui mérite aussi un temps de réflexion. Le passage s'annonce important, l'ouverture nouvelle du forum sur le jardin devant produire une bascule des flux du côté Lescot vers le côté Berger dont on mesure mal l'impact. On offre aux clients du forum une voie royale vers la Bourse du Commerce, bâtiment privé qui pour l'instant lui tourne royalement le dos, mais Mangin ne désespère pas de la remettre à sa place symbolique dans le dispositif : un axe de commerces à Commerce qui trahit le projet subliminal, celui que dénoncent à bon droit les associations, l'asservissement du jardin à des objectifs commerciaux.

Le geste urbanistique retenu par la Mairie, le grand axe est-ouest, plus idéologique que fonctionnel, va à contresens de la circulation établie par les pratiques, sans parler des futurs usagers du nouvel accès RATP place de Navarre, au sud du jardin. Là encore, la demande raisonnable d'un axe nord-sud pour les flux piétons majoritaires se heurte à la logique du projet Mangin, car il découperait sa prairie en tranches de cake.

La fermeture des trémies augmente l'espace piétonnier mais soulève des questions jusqu'ici peu évoquées, aération en sous-sol, issues de secours qui les remplaceront. L'espace gagné par la fermeture de la trémie Berger est en partie repris par le local technique de 600 m2 prévu à cet endroit pour accueillir le matériel des Parcs et Jardins initialement installé square du Temple. A noter aussi au chapitre des réductions discrètes de surface disponible que les 4, 3 ha du jardin actuel n'incluent pas la place René Cassin. Malgré l'apparente égalité des chiffres, les 4, 3 ha futurs seront plus petits d'autant. De même la fermeture de trémies affecte autant les espaces de surface que les circulations souterraines, particulièrement les flux de marchandises générés par le commerce dont certaines estimations montrent l'importance (voir les chiffres disponibles). Cette question reste sans réponse mais est déterminante pour l'ensemble de la vie du quartier. Traverser ou cultiver son jardin? Le passage et la culture ont leurs sols et leurs rythmes propres. Le dessin de Louis Arretche traduit une cohérence dans l'équilibre entre volumes sphériques (Bourse, tête "Ecoute", place Cassin) et triangles (allées convergeant vers Saint-Eustache, cadran solaire, pyramides de verre), l'articulation entre nourritures matérielles et spirituelles (horaires des messes jadis adaptés au rythme des forts des Halles, présence tutélaire de la musique, la poésie, le théâtre), entre passé et présent, par le rappel créatif de la mémoire antique, amphithéâtre convivial, ou médiévale, le motif gothique du labyrinthe au sol sorti de l'église pour lui servir de parvis laïcisé.

Cette extension sociale de Saint-Eustache, sortir du lieu purement religieux pour accueillir croyants ou non croyants, se traduit par la distribution de soupe aux sans-abris. Isoler l'église derrière un rideau d'arbres est un contresens historique. La promesse de Mangin d'aménager " la vue de la mariée ", c'est-à-dire la perspective qui sera ouverte sur la Bourse de Commerce depuis la façade ouest de l'église, rue du Jour, et de préserver d'une manière générale les vues perspectives sur le monument résume bien l'incompréhension du rôle d'un tel monument dans l'équilibre général du quartier, la réduction à sa seule valeur esthétique.

On assiste ainsi à une dégradation de l'art en culture et de la culture en animation. Certes l'animation sera culturelle, les commerçants du forum s'y engagent. Sans vouloir mettre en doute leur bonne foi, il ne peut s'agir là que d'un vœu pieux : un café littéraire ne se décrète pas, ni ne peut se programmer dans un bail, pas plus que l'existentialisme aux Deux Magots, même en

réservant une table d'angle aux écrivains potentiels. Un kiosque à musique prévu dans le voisinage des terrasses reprend un projet de la Mairie du 1er mais ne précise rien non plus sur sa programmation ou son mode d'accès, laissés pour l'instant à la libre entreprise, sans coordination avec l'auditorium ou le conservatoire du Forum. Est-il destiné à une animation purement commerciale liée aux terrasses ? ouvert aux petits groupes de quartier ? ou à des groupes plus informels qui voudraient y faire de la musique ?

dans quelle mesure les élégissements existants (aération, soufflerie, sorties de secours) sont-ils un élément structurant du jardin et par voie de fait du quartier ? Comment "réparer" l'architecture sur dalle ?

Le rapport local/métropolitain

Les espaces et fonctions se définissent aussi au regard des modes d'appropriations différents du jardin selon que l'on soit riverain ou métropolitain.

Le jardin existant représente véritablement un jardin pour les habitants du quartier. Les résidents ont progressivement investi le nouvel espace créé dans les années 80, puis négocié avec les élus plusieurs occupations spécifiques : jardins d'enfants protégés, terrains de boules... Ils ont aussi contribué à en faire un lieu de rencontre, alors que les normes urbaines n'y autorisaient traditionnellement aucune activité, en obtenant par exemple de pouvoir occuper de façon temporaire l'espace public...

Le quartier est en même temps un haut lieu historique de Paris, investi lui aussi par une pluralité d'acteurs. L'investissement local citoyen croise d'autres modes d'appropriations, avec notamment aujourd'hui des populations métropolitaines qui se sont affirmées sous des formes diverses. Ainsi, les jeunes habitant les villes périphériques du 9-3 ou du 9-4, devenus rapidement de grands participants des lieux, ont inventé dès le départ des activités que l'on a pu qualifier de " furtives", ne méritant aucun droit ni considération. Leurs matchs de football sur des pelouses du jardin, que l'Urbanisme avait affiché "interdites", ou encore leurs performances de rap n'étaient ni prévus, ni autorisés. Ou encore l'occupation des pelouses comme lieu de repos et de flânerie. Ces jeunes apprécient fortement le quartier des Halles et le désignent dans leurs discours comme un espace public caractéristique des trois attributs essentiels de la ville telle qu'on l'analyse depuis longtemps. Il permet en effet tout d'abord à ceux qui se sentent plus ou moins exclus de la cité d'y trouver l'anonymat, c'est-à-dire la capacité de rencontrer qui ils veulent, par exemple d'y avoir des relations affectives qui leur sont parfois refusées dans leur banlieue pour diverses raisons communautaires. Le quartier dans son ensemble, jusqu'à la rue de Rivoli et Beaubourg, représente ensuite une sorte d'idéal de la consommation avec une concurrence des prix sans commune mesure avec ceux des supermarchés de banlieue pour un choix bien plus large. Enfin, dernier attribut propre à la cité, ce lieu est considéré bien évidemment comme central, ce que les jeunes énoncent plus justement en le situant "moit-moit "(moitié-moitié en argot), c'est-à-dire en équidistance par rapport au centre, point idéal pour se rencontrer. Anonymat, abondance et centralité, les Halles sont ainsi désignées par les jeunes des villes aux périphéries de la métropole comme caractéristiques des trois valeurs essentielles de la cité.

Mais une véritable hybridation propre à la métropole reste à faire très largement et elle bute d'ores et déjà ici sur des problèmes très concrets de cohabitation au sein du quartier tels que posés par les habitants.

Faute d'avoir travaillé une réflexion programmatique de ce rapport local/métropolitain, les acteurs sont en effet réduits à de seules réactions défensives, qui ont fait accuser maintes fois les résidents d'égoïsme ou de volonté de statu quo au cours des réunions de concertation. Ces

réunions, où les habitants des périphéries sont largement sous-représentés (euphémisme), occultent leurs pratiques en les situant a priori en terme de flux et de transit, pour se limiter ensuite à une question d'animation.

Un jardin de transit?

Le projet présenté s'inscrit dans la tradition classique française de l'esplanade et de la perspective, le jardin traversé par un axe est-ouest obéissant ici à une logique majeure de flux commerciaux. Le souci de relier le Forum à cet axe jardin domine la pensée des commanditaires. En même temps, l'idéologie dominante sécuritaire des aménageurs sert d'argument à la Ville et à l'architecte pour défendre le principe d'un jardin plat, " passant ", circulant, c'est-à-dire facilitant un contrôle des flux. D'où un tracé contraire à l'ensemble des besoins exprimés, la demande majoritaire de lieux tranquilles, de pelouses de repos, mis en évidence par l'enquête IPSOS. Les jeunes métropolitains notamment, qui viennent en foule pendant les week-ends, n'ont pas beaucoup d'argent, disent chercher des lieux de rencontre, de gratuité. Ils se disent même refoulés du Forum par les vigiles. Par contre ils parlent d'extension des horaires de transports en commun, souhaitent la présence de bancs, de toilettes..., d'aménagements leur permettant d'exprimer leurs talents créatifs (rap...). Il ne s'agit aucunement de " transit " puisque ces demandes d'appropriation concernent bien le jardin, et ne semblent pas susceptibles de mettre en danger la vie des habitants.

Par ailleurs, l'idée du grand axe de type commercial est généralement considérée par les associations comme mal analysée. Selon elles, la Bourse du Commerce y prend une place dominante alors qu'actuellement ses responsables ne sont pas prêts à l'intégrer dans le projet. Ensuite, elles estiment qu'une grande allée de type Rambla ne répond pas aux pratiques des populations métropolitaines et riveraines, mais obéit à une vision univoque en termes de flux commerciaux. Les véritables cheminements et les territoires construits par les métropolitains se situent en effet essentiellement entre le Forum, Beaubourg et Rivoli.

Donc la question des besoins et des appropriations, des usages différents selon des temps différents des populations différentes apparaît prioritaire aux associations, beaucoup plus que celle de la gestion de flux. Les problèmes de sécurité sont conditionnés par elle, et n'interviennent qu'en second plan dans leurs préoccupations.

Toutes ces observations et ces critiques ont été présentées maintes fois à Yves Contassot, sans effet aucun. Alors posons la question autrement : admet-il ou non la réalité des problèmes signalés par les associations ? considère-t-il que leurs observations et leurs critiques du projet sont justifiées ? si oui, comment envisage-t-il de les traiter ?

Quand abordera-t-on le rapport local/métropolitain?

Le rapport du jardin à son environnement véritable ? ceux qui le fréquentent ne sont considérés que comme consommateurs dans un jardin asservi au Forum et pas comme métropolitains dans l'ensemble du quartier Beaubourg-Rivoli.

Créer un lieu de vie demande de prendre en compte les divers citoyens avec leurs désirs, de gratuité, rencontre, repos à l'air libre...

Un jardin d'animation?

C'est au chapitre de l'animation que s'expriment le plus clairement les tensions entre les diverses

populations et leurs attentes. Pour les riverains, l'animation est une menace, le Parisien, autant dire l'étranger, étant synonyme de bruit.

C'est un droit d'être protégés des nuisances fêtardes, dans la vie quotidienne, même si la fête est bienvenue pour le commerce. Des associations suggèrent d'utiliser à cet effet le "cratère" de la Place Basse, actuellement sous-employé, car éloigné des habitations et mieux adapté que les terrasses en bordure de jardin ou le kiosque, pour satisfaire ces exigences contradictoires. Que des associations soutiennent les demandes locales et les usagers du quartier, c'est bien naturel. Mais, de la Mairie de Paris, on attend un peu plus qu'une politique de proximité, et d'abord qu'elle nous dise comment elle imagine le cœur de Paris comme métropole. A défaut d'imagination, qu'elle interroge les artistes, les écrivains, ceux qui créent au lieu de simplement consommer de la culture.

Les deux rives de la Seine, les quatre coins du monde et les quatre coins de la métropole se croisent aux Halles. La ville métisse de Mangin est à la fois une réalité et une illusion, les langues, vêtements, goûts et couleurs sont innombrables, atteignant des proportions maximales le week-end, mais ces groupes métropolitains se côtoient sans vraiment se rencontrer. La banlieue branchée dédaigne le Forum trop populaire et valorise la rue Saint-Denis. Une micro-analyse du quartier permettrait de situer avec précision les lieux et les us de chaque tribu, déterminés en bonne partie par la hauteur de leur budget loisirs. Mais la majorité des jeunes reste trop peu argentée pour les cafés du forum et en quête de lieux gratuits ou peu onéreux. L'offre de l'Antenne Jeunes s'adresse à leurs problèmes sociaux, très peu à leur recherche de divertissements. La notion vague d'espace polyvalent esquive le problème de leurs besoins spécifiques, notamment d'un lieu d'accueil après le départ du dernier métro. Tout comme elle esquive le problème des réactions parfois hostiles des riverains, irrités par les nuisances qu'engendre inévitablement la foule des visiteurs.

On a beaucoup parlé du "problème des banlieues", trop pour ignorer la chance que constitue le désir manifesté par nombre de ces jeunes de trouver eux aussi leur place au centre de Paris. Nombre d'usagers sont prêts à la leur donner : parmi les souhaits exprimés dans les enquêtes IPSOS figure de manière appuyée la demande de "mettre du lien". Les mêmes enquêtes montrent le succès d'un lieu métropolitain par excellence, à la fois parvis, lieu de rencontre et de détente, la place René Cassin. Préciser la nature de ce désir, faire connaître la réponse apportée par la Ville, par exemple en affichant dans les gares du RER la liste des offres culturelles ou des événements gratuits, des lieux accessibles, pourrait être l'occasion d'un travail utile en liaison avec les mairies et associations des banlieues concernées.

Les riverains qui trouvent ces jeunes trop bruyants, se plaignent de les voir traîner dehors et redoutent les casseurs potentiels, ont tout intérêt à ce qu'ils traitent ce quartier comme le leur, avec le soin de ce qui tient à cœur, et à exiger une politique culturelle ambitieuse. L'ouverture à tous des équipements culturels est non seulement un principe juste et sage, c'est une loi, inutile donc de s'attarder aux quelques requêtes pour en limiter l'accès aux habitants du quartier. A condition bien sûr que les dimensions des établissements et les horaires prennent en compte le nombre exceptionnel d'usagers extérieurs. Tant mieux si la demande est forte pour les places de bibliothèque, d'auditorium, de conservatoire, tant mieux s'ils sont ouverts en nocturne, personne ne se plaindra de cette animation-là, elle est un facteur d'harmonie entre riverains et visiteurs, et devrait s'inscrire en tête des priorités.

Donc, *in fine* on peut se demander si l'animation du jardin en soi est une nécessité. Les résidents veulent pouvoir continuer à y avoir des activités locales, les métropolitains cherchent dans un jardin des points de rencontre, de promenade et de repos, un lieu de gratuité au centre de leur

métropole. Pourquoi ne pas renforcer ces dimensions, à partir de l'existant réussi, et inventer d'autres espaces, en retenant comme principe fondamental la notion de bien commun/espace commun.

DGB1 / MC